

Zeitschrift: Wissen und Leben
Herausgeber: Neue Helvetische Gesellschaft
Band: 27 (1925)
Heft: 17

Artikel: La sixième assemblée
Autor: Martin, William
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-748731>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA SIXIÈME ASSEMBLÉE

SES A-COTÉS ET SES DESSOUS

Si nous revenons ici sur les travaux de la Sixième Assemblée de la Société des nations, ce n'est pas pour ajouter un autre compte-rendu aux comptes-rendus nombreux publiés par les journaux. C'est, au contraire pour faire ressortir ce que les résumés quotidiens ne peuvent pas indiquer avec une clarté suffisante, la proportion entre les choses, et le sens véritable des décisions prises.

Tous ceux qui ont assisté, l'année dernière, à la V^{me} Assemblée, et qui ont quelque peu le sens de la marche chaotique de l'histoire universelle, ont pu prévoir qu'après tant d'espairs et d'enthousiasme, un retour se produirait. Il s'est produit au cours de cette année, sous la forme du rejet par la Grande-Bretagne du protocole de Genève. Si la Grande-Bretagne avait accepté le protocole de Genève, il se serait produit sous la forme de l'échec, fatal, dans les circonstances actuelles, de la Conférence du désarmement. Car on ne pouvait compter que la Société des nations franchirait d'un seul bond, l'espace qui sépare le monde de l'âge d'or.

Réunie dans ces conditions, la VI^{me} Assemblée n'a pas eu dès l'abord une bonne presse. Tous les amis trop pressés de la Société des nations et tous ses faux amis ont déclaré à l'envi qu'elle ne pourrait rien faire et qu'elle serait un échec. Ils n'ont pas voulu en démordre, malgré des résultats qui, sans être éclatants, ont cependant été très supérieurs à tout ce que l'on pouvait attendre légitimement.

Laissant de côté tous les travaux habituels de l'Assemblée, — le budget, l'élection du Conseil, la discussion du rapport du secrétaire général, le contrôle des organisations techniques, etc. — et toutes ses œuvres mineures — l'établissement des réfugiés, la lutte contre l'esclavage et contre l'opium etc. — nous nous attacherons ici simplement aux trois domaines dans lesquels on a réalisé à Genève du travail positif et décisif. Le premier est l'ensemble des questions qui se rattachent au protocole de Genève, c'est à dire à la lutte contre la guerre. Le second est le domaine économique dont nous verrons la connexion avec le désarmement et le troisième est le travail diplomatique qui s'accomplit à côté de l'Assemblée, mais en relation avec elle.

*

Si l'on attendait de l'Assemblée qu'elle mît en vigueur le protocole malgré la volonté de l'Angleterre, on a le droit d'être déçu. Mais, si l'on n'attendait pas d'elle une chose impossible, alors, on peut être enchanté de ce qui s'est passé. Car, en dépit de l'opposition britannique, qui a été beaucoup plus catégorique et beaucoup plus forte que personne ne l'avait prévu, le protocole de Genève sort des délibérations de la VI^{me} Assemblée, non seulement intact, mais renforcé.

Intact, tout d'abord. Il n'a pas manqué de voix pour suggérer de le démembrer, de le disloquer, d'en prendre l'un ou l'autre principe pour essayer de l'appliquer immédiatement et d'abandonner le reste pour faire plaisir à ses adversaires. L'Assemblée s'est refusée à toute manœuvre de ce genre et l'on

a pu voir qu'un esprit presque unanime l'a inspirée à cet égard. On n'a pas voulu toucher au protocole de Genève, ni pour le mettre prématurément en vigueur, ni pour constater prématurément sa déchéance. Le protocole subsiste; rien n'empêche la Grande-Bretagne de le signer demain, rien n'empêche une Assemblée future de l'appliquer ou de l'amender. La situation à cet égard ne s'est pas modifiée.

C'est là un résultat qu'on aurait tort de sous-estimer, car jusqu'ici, lorsque l'Angleterre, d'accord avec ses dominions, venait déclarer à l'Assemblée qu'une chose était impossible, nous n'étions pas accoutumés à voir tous les autres membres se lever et lui dire: « Nous verrons bien. »

Ce débat a démontré deux choses essentielles. La première, c'est qu'il ne suffit pas pour dominer l'Assemblée de la Société des nations d'être une grande puissance. Il faut quelque chose de plus, il faut travailler dans l'intérêt de la Société des nations. Aussi longtemps que la délégation britannique a donné en face de la France, l'impression d'incorporer les intérêts de l'humanité et les progrès de la collaboration internationale, elle a eu, à Genève, une influence que l'on peut sans exagérer qualifier d'irrésistible. Le jour où la Grande-Bretagne, à la suite d'un changement de gouvernement, a pris une attitude repliée sur elle-même, et a donné aux autres pays la sensation de faire de la politique égoïste, son influence a instantanément diminué. Et, comme il y a des rôles qui trouvent toujours un acteur, c'est la France qui a bénéficié de ce revirement.

Le second fait qui se dégage de cette discussion et qui n'est, au surplus, qu'une autre manifestation du premier, c'est l'existence d'un état d'esprit international. Lorsque la première Assemblée s'est ouverte, à la salle de la Réformation, elle était composée des représentants d'un grand nombre de pays, que presque rien de conscient n'unissait. Aujourd'hui, cet esprit commun, qui n'existait pas alors, s'est formé. En 1920, on applaudissait M. Viviani parce qu'il était éloquent. En 1925, on applaudit M. Paul-Boncour parce qu'il dit des choses qui plaisent. C'est tout différent. Il y a actuellement dans l'Assemblée un sens politique qui ressemble beaucoup – bien que ce mot paraisse un peu fort – à du patriotisme. Il y a des choses qu'on ne peut plus faire contre la Société des nations. L'Assemblée existe.

Cependant, en dépit de la résistance qu'elle a trouvé sur son chemin, la Grande-Bretagne est évidemment assez forte pour imposer une volonté négative dans une Assemblée où l'on ne peut prendre de résolutions qu'à l'unanimité. Laisser intact le Protocole n'a pas paru suffisant. L'affirmer à nouveau n'était pas possible, contre les voix des Anglo-Saxons. Et c'est pourquoi l'on a recouru à ce subterfuge qui n'a peut-être pas été bien compris dans le public, de l'affirmer en détail.

L'œuvre de la V^{me} Assemblée avait été synthétique. Elle avait consisté à prendre le proplème de la paix dans son ensemble et à le résoudre d'un seul coup. La VI^{me} Assemblée a procédé autrement. Elle a affirmé à nouveau et solennellement, sur la proposition de la délégation suisse, le principe de l'arbitrage obligatoire. Elle a émis le vœu que tous les Etats signent l'article 36 de

la Cour. Elle a adopté une résolution concernant la sécurité, condition préalable du désarmement. Enfin, et surtout, elle a pris des mesures décisives pour préparer la conférence du désarmement.

On peut bien le dire aujourd'hui, c'était là la question à laquelle l'an dernier, on avait prêté le moins d'attention et que l'on avait résolu avec le moins de sagesse. Au moment même où l'on adoptait en séance plénière la date de la conférence du désarmement, tous les délégués avouaient, dans les couloirs, que cette conférence n'aurait pas lieu ou n'aboutirait pas.

Cette année, on a pris la décision de préparer la conférence du désarmement, c'est à dire de faire non seulement les études techniques préliminaires, mais encore le travail de rapprochement diplomatique indispensable. C'est en apparence seulement que l'on perd du temps.

*

Peut-être, même, s'apercevra-t-on un jour qu'on en a gagné. Jusqu'ici, le désarmement a toujours été discuté en soi. On n'a pas prêté une attention suffisante à tous les problèmes connexes, qu'il faudra résoudre, soit avant d'aboutir au désarmement, soit en même temps.

C'est le grand mérite de la délégation française, qui a véritablement joué dans cette assemblée un rôle de premier plan, d'avoir jeté dans la discussion du désarmement une idée qui, pour n'être pas entièrement nouvelle, a pris entre ses mains un relief insoupçonné: l'idée du désarmement économique. Les lecteurs de cette revue savent, par le remarquable article de M. Henri Heer, tout ce que la Société des nations a déjà fait en matière économique. Elle a fait davantage encore. L'organisation internationale du travail, par exemple, a poursuivi des études et publié des enquêtes qui ont, au point de vue de l'histoire économique de ce temps, une valeur de premier ordre. Mais, jusqu'ici, il a été impossible d'aborder, sur le terrain international, les problèmes économiques, dans leur ensemble, et en vue d'une solution positive.

Or, M. Loucheur, est venu affirmer avec l'autorité qui s'attache à son expérience d'industriel que les véritables causes de guerre seront désormais économiques. Il en a donné des exemples troublants. Il a montré à quel aboutissement va le protectionnisme, formule d'indépendance farouche à l'égard de toutes les autres nations. Il a fait des allusions discrètes au conflit du caoutchouc entre les Etats-Unis et l'Angleterre. Bref, il a soutenu, de façon indiscutable, que l'on n'aura rien fait de décisif pour la paix, aussi longtemps que l'on n'aura pas abordé le problème des échanges internationaux, non sous tel ou tel aspect particulier, mais dans son ensemble.

Il aurait pu montrer, en outre, réciproquement qu'il n'y a pas de désarmement véritable sans une réglementation des ressources industrielles de chaque peuple. Cette œuvre ne pourra pas être l'affaire d'une conférence du désarmement composée de techniciens militaires. Elle devra s'appuyer sur l'expérience des économistes.

On ne sait pas encore quand la conférence économique se réunira. On ne sait pas ce qu'elle pourra faire. Il est probable qu'elle discutera de façon assez académique certains grands problèmes comme celui du protectionnisme et

qu'elle aboutira à des résultats sur des points plus limités, comme la répartition du charbon. Mais, en tout cas, c'est un fait considérable que, pour la première fois, l'idée d'une conférence économique générale ait pu être soutenue devant l'assemblée de la Société des nations, sans se heurter à un veto absolu des puissances détentrices de matières premières. Il n'est que de se rappeler l'accueil fait, au cours de la première Assemblée, aux suggestions bien timides de M. Tittoni et de la délégation italienne, pour mesurer le chemin parcouru.

Désormais, la Société des nations est entrée en plein dans le domaine économique et ceux-mêmes qui ne croient pas qu'elle y cueillera beaucoup de lauriers doivent reconnaître que c'est là un fait nouveau et important qui servira à caractériser l'action de la VI^{me} Assemblée.

*

Mais, on n'a pas épuisé l'œuvre de cette Assemblée lorsqu'on n'en a pas montré les à-côtés. De plus en plus, Genève devient au mois de septembre une sorte de bourse des affaires diplomatiques de l'Europe. Les ministres des affaires étrangères s'y rencontrent et ils traitent oralement les diverses questions intéressant leurs pays. Ce contact direct se substitue aux longs échanges de notes, qui étaient la seule méthode de la diplomatie ancienne.

Nous ne pouvons pas énumérer ici toutes les affaires qui ont été traitées à Genève à côté de l'Assemblée, pour une raison bien simple, c'est que la plupart sont confidentielles et ignorées. On en connaît cependant quelques-unes et cela suffira à donner une idée de l'ensemble.

Au moment où les délégations sont arrivées à Genève, la Grèce et la Serbie étaient à la veille d'une rupture dont personne ne pouvait envisager les conséquences dernières. Il a suffi de quelques jours de présence dans les mêmes hôtels, de contact dans les mêmes dîners, pour que les ministres des affaires étrangères de Grèce et de Serbie se rencontrent et renouent une négociation dont les résultats semblent devoir être féconds. « Les entretiens directs que j'ai eus avec M. Rentis, a pu dire M. Nintchitch, dans une interview, ont eu un caractère particulièrement courtois et ont eu pour résultat de dissiper toute la mauvaise atmosphère qu'une série de malentendus avaient commencé à créer dans les rapports entre nos deux nations. » C'est là un témoignage précieux. Ce n'est pas le seul. M. Nintchitch a indiqué également qu'il avait négocié avec M. Valko, ministre des affaires étrangères de Hongrie, un nouveau traité de commerce; avec Tewfik Rouchdy Bey, ministre des affaires étrangères de Turquie, un traité mettant fin à l'état de guerre qui subsiste théoriquement entre la Yougoslavie et la Turquie. M. Nintchitch s'est félicité des relations qu'il avait nouées avec le premier ministre de Bulgarie, M. Tzankof et avec le représentant de l'Italie, M. Grandi. Enfin, il a insisté sur les conversations qu'il avait eues avec les autres représentants de la Petite-Entente.

Ces exemples concernent un seul pays. Nous pourrions signaler la vieille affaire des pêcheries, réglée en un tournemain entre M. Mowinkel, président du Conseil norvégien et M. Chamberlain; les traités d'arbitrage conclus ou préparés par M. Motta avec M. Rentis, M. Duca et Tewfik Rouchdy Bey; la conférence des Etats baltiques et de la Finlande, qui s'est réunie parallèlement

aux travaux de l'Assemblée; les négociations de M. Vintila Bratiano au sujet des dettes de la Roumanie, etc. etc. Il n'y a pas de ministre des affaires étrangères qui n'arrive à Genève avec des dossiers concernant un grand nombre d'affaires litigieuses ou difficiles et qui ne profite de son séjour dans cette ville pour les résoudre et les éclaircir par des conversations directes.

Si l'on pouvait percer complètement le voile de tous ces pourparlers, on s'apercevrait bien vite que l'Assemblée et les commissions de la Société des nations ne sont qu'un prétexte à déplacements diplomatiques et à négociations personnelles. Les services rendus ainsi par la Société des nations et par Genève sont vraiment incommensurables.

Nous disons bien : et par Genève, car si ces affaires se règlent plus facilement ici qu'ailleurs, ce n'est pas seulement en raison de la présence directe des négociateurs, c'est aussi à cause de l'atmosphère, de tout ce que M. Henry de Jouvenel a appelé dans son discours, le climat moral de Genève.

On parle beaucoup de l'atmosphère de Genève et l'on peut dire que tous les gens qui ont fait dans notre ville un séjour au mois de septembre, l'ont perçue plus au moins et en ont constaté les effets. C'est même un phénomène singulier pour ceux qui ont l'habitude de vivre dans l'ambiance de la Société des nations de voir avec quelle rapidité elle agit sur les gens qui viennent de l'extérieur. Nous avons rencontré un jour un député français, arrivé du matin et qui n'en croyait pas ses yeux. On rend peut-être service à la Société des nations en répandant dans tous les pays du monde le bruit qu'elle n'existe pas ; car il suffit de venir à Genève et de voir à quel degré elle existe pour obtenir des conversions à côté des quelles les pèlerinages les plus célèbres pâlisent.

Mais, en quoi consiste au juste cette atmosphère? Quelle est son action, quelle est son essence? Ce n'est certainement pas assez de dire, comme on le fait souvent, que l'Assemblée de la Société des nations donne aux gens l'occasion de se voir, de se rencontrer et de se connaître. C'est là, certainement, une chose importante, condition de toute autre. Mais, ce rapprochement physique entre des individus qui sont pour la plupart séparés par des intérêts et des préventions, ne suffirait certainement pas à expliquer l'atmosphère spéciale dans laquelle on vit à Genève au mois de septembre. Avant les Assemblées de la Société des nations, un grand nombre de conférences diplomatiques se sont déjà réunies dans lesquelles les gens se rencontraient, dînaient ensemble et dansaient ensemble. Et cependant, l'histoire n'enregistre pas, à la suite de ces conférences, de succès bien éclatants. C'est qu'elles ont toujours eu pour base la rivalité. Les hommes d'Etat s'y sont toujours rendus dans l'espoir d'obtenir des succès personnels et d'infliger à leurs partenaires des échecs.

Au contraire, à Genève, tout le monde est, de prime abord, en accord sur le but à atteindre. A la vieille rivalité de pays à pays, on substitue pendant quatre semaines par an une notion toute différente de collaboration et de progrès, non pas sur la base de la concurrence, mais sur la base de la confiance. Nous savons bien qu'il y a quelque exagération dans ces affirmations; tous les hommes d'Etat qui viennent à Genève n'ont pas les mêmes intentions. Mais, il s'établit très

vite ici une sorte de consentement commun et, en quelque manière, de savoir vivre international qui plie les esprits à sa discipline. Un homme, en face d'un autre homme, peut tout se permettre, sauf deux choses : être naïf, être malpoli. A Genève, il est naïf d'ignorer la vie internationale et il est malpoli de la saboter. Ce simple changement de point de vue, cette éthique nouvelle en quelque sorte, permet à des gens que tout divise de se rencontrer. Elle oblige aussi en quelque sorte à une adaptation profonde des points de vue.

Dans toutes les capitales, les problèmes nationaux sont envisagés sur le terrain national. Qu'est-ce qui profite, qu'est-ce qui nuit à mon pays ? Personne ne se préoccupe des répercussions de ce point de vue national sur les intérêts des autres pays. A Genève, il en va tout autrement. Il se produit dès les tout premiers jours de la session une sorte de malaxation de tous les points de vue nationaux et la création d'un terreau commun sur lequel chacun s'installe. Les points de vue nationaux cessent d'être absolus. Ils deviennent relatifs. Au moment même où l'on défend l'intérêt de son pays, on voit, en chair et en os, l'intérêt des autres et certaines exigences qui paraissent toutes naturelles dans un échange de notes diplomatiques, deviennent exorbitantes dans une conversation d'homme à homme. Nous avons déjà parlé des négociations entre la Grèce et la Serbie. La Serbie avait exigé de la Grèce, comme condition de son alliance, la remise entre ses mains du chemin de fer de Guevgheli à Salonique. Il a suffi que M. Rentis rencontrât M. Nintchitch sur le quai du Mont-Blanc pour qu'une prétention de ce genre s'évaporât aussitôt.

Il est assez naturel que les gens du dehors aient quelque peine à tenir compte des services que rend indirectement la Société des nations. Mais, il est impossible de les ignorer et l'on commettrait une grave injustice en ne les faisant pas entrer en ligne de compte lorsqu'on apprécie les résultats d'une session de l'Assemblée.

WILLIAM MARTIN



LE COURRIER DES ABONNÉES

Vallorbe. Encore cent mètres, et, fourbues d'avoir amené tous ces endormis dans ces neiges, les deux locomotives se coucheraient sur le dos. Pendant quarante minutes on appartenait donc aux gendarmes. A peine le train gémissant serré contre le quai, ils s'étaient jetés sur les portes. Ils fouillaient déjà là-bas les beaux wagons qui remontent d'Italie. Des New-Yorkais en pyjama, des Hâvrais en chemise de nuit, dérangés à la virgule d'un rêve, devaient avouer à des shakos de peluche noire, à des casquettes de drap vert, leurs petits noms, leurs cicatrices, leur soule de pécule, leurs provisions de pipe, de bouche, leurs copies de fra Angelico montées en broche, les honteux secrets de leur trousse hygiénique. Des mains de terrassiers se lavaient dans du linge cher comme dans un savon en mousse. Dans les troisièmes classes, portées à cette température où les viandes ne se gâtent plus, des mères de famille abruties par tant de frontières, attendaient l'ennemi debout, des enfants pleins les bras et leurs papiers aux dents. Et les